

SOCIAL ENVIRONNEMENT  
CULTUREL  
ECONOMIQUE

# Signes vitaux

## Région de Lanaudière 2022

REGARD SUR LES BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ LANAUDOISE



PHILANTHROPIE LANAUDIÈRE  
SAVOIR DONNER DANS SA RÉGION

## Message de notre Président

Les Fondations communautaires du Canada sont invitées à réaliser une démarche d'identification des Signes Vitaux\* de leur territoire afin d'assurer que les efforts de philanthropie de chaque Fondation communautaire soient bien en ligne avec les besoins de leur région.

Une opportunité à ajuster à la réalité de Lanaudière.

Depuis plus de 18 mois, sous l'initiative de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière et de la Table des Préfets de Lanaudière, une vaste démarche de consultation et de participation se déroule. Sur la base des territoires de MRC et de l'ensemble de la région, en impliquant les organismes locaux dans l'identification des enjeux, des besoins et des priorités à établir, quelques priorités sont ressorties.

Par ailleurs, la direction de la Santé Publique du CISSS de Lanaudière fait régulièrement une mise à jour de données sociales et démographiques de notre région en portant une attention particulière aux clientèles les plus démunies ou à risque.

Dans ce contexte, et afin d'identifier les priorités régionales auxquelles la philanthropie pourrait venir en aide, nous proposons de construire à partir de ces deux démarches et de prendre le leadership du volet philanthropique. Cette approche nous permettra d'animer le milieu sur ces réalités et d'initier des Fonds dédiés aux priorités régionales.

Afin de réaliser cette démarche, nous avons réuni dans un comité de travail des leaders de la région, associés à la démarche de concertation régionale et qui connaissent bien les différentes réalités vécues dans Lanaudière.



M. Jean Beaudoin,  
Président de Philanthropie  
Lanaudière

Composition du comité de travail :

Un(e) représentant(e) des organisations suivantes :

- Direction de la Santé Publique, C.I.S.S.S. de Lanaudière
- Table des partenaires du développement social de Lanaudière
- Table des préfets de Lanaudière
- Centraide Lanaudière

Le Comité des Signes Vitaux était présidé et soutenu par Philanthropie Lanaudière.

Les grandes étapes

- Appropriation des priorités régionales et MRC ;
- Évaluation des potentiels philanthropiques à l'égard des priorités régionales ;
- Adoption des signes vitaux et approche pour la création de Fonds.

## Le rapport Signes vitaux de Philanthropie Lanaudière.

Présentation de la réflexion de Philanthropie Lanaudière concernant les 4 axes du développement durable

Philanthropie Lanaudière joue un rôle de leader dans le domaine de la philanthropie; elle se donne le devoir d'informer, de rassembler et d'encourager l'action collective dans la communauté. Par la publication des Signes vitaux, Philanthropie Lanaudière s'implique dans le débat et dans la recherche de solutions aux défis que la région de Lanaudière devra relever à court et moyen termes.

Dans le but d'offrir une perspective aussi large que possible sur ces questions, le rapport des Signes Vitaux est divisé en 4 larges sphères d'activités: Culture, Économie, Environnement, Social.

En première partie, un portrait économique, social et environnemental de la région vous est présenté afin de mieux comprendre sa situation sociodémographique.

En seconde partie, il est nécessaire d'approfondir la question des inégalités sociales et des personnes à risque de vulnérabilité. Le visage de la pauvreté a changé et on doit s'inspirer des données probantes sur la pauvreté, le décrochage, la réussite éducative, etc. La pandémie a exacerbé certaines réalités : l'anxiété chez les personnes, les difficultés d'accès aux services. On souhaite intervenir en prévention. Pour ce faire nous sommes entourés de leaders régionaux qui saluent notre démarche, centrée sur les priorités régionales et les déterminants de la santé, en concertation avec les partenaires du milieu. De là l'importance de partenariats pour pérenniser les impacts à plus long terme.

Remerciements à nos partenaires :

**Donald Dessureault,**

Coordonnateur du Plateau lanaudois intersectoriel, C.I.S.S.S. Lanaudière

**Dave Ferland-Bérard,**

Conseiller en développement social chez Centraide Lanaudière

**Sabrina Barbeau,**

Responsable des dossiers en développement social, Table des préfets de Lanaudière

**Chantal Lalonde,**

Directrice générale, Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL)

**Alain Coutu,**

Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL)



JOSÉE GIRARD  
Direction générale  
Philanthropie  
Lanaudière



PHILANTHROPIE LANAUDIÈRE  
SAVOIR DONNER DANS SA RÉGION

# Les quatre piliers : Environnement, Social, Culturel et Économique

## Les quatre piliers du Développement Durable dans le contexte des travaux sur les signes vitaux de Lanaudière sélectionnés par le comité de travail

Dans le cadre de nos travaux sur les signes vitaux, nous avons positionné un portrait de la situation sur les 4 piliers dans notre région à travers les programmes et réseaux de soutien existants. A l'ultime, ou devons-nous consacrer nos énergies dans la création de Fonds de Dotation auprès des philanthropes dans Lanaudière.



### Environnement :

Ce pilier est soutenu et alimenté par un organisme régional le CREL (Conseil Régional de l'Environnement de Lanaudière) de nombreux organismes agissant sur des secteurs ou territoires spécifiques (ex : la CARA Corporation d'Aménagement de Rivière L'Assomption) et un nombre d'organismes locaux. Ces organismes sont tous en ligne avec la préoccupation de la lutte au changement climatique qui reçoit et recevra l'attention des différents niveaux de gouvernement local, provincial et fédéral.



### Social :

Ce secteur est structuré au niveau régional mais moins bien articulé au niveau provincial. De nombreux groupes communautaires, regroupés au sein de tables de concertation régionales, travaillent à l'amélioration des conditions de vie de la population. Ils relèvent de différents ministères provinciaux pour leur financement. Le leadership régional du développement social est en évolution, les municipalités étant appelées à davantage y prendre part.



### Culturel :

Dans Lanaudière, le secteur est un pilier bien établi, diversifié et vigoureux. Il est supporté par un conseil régional dynamique et de nombreux Fonds et Fondations ayant des actifs relativement importants. Bien ancré dans la communauté et connu des philanthropes. Ce secteur est aussi bien soutenu à l'égard de la création de Fonds de Dotation via le programme Mécénat Placements. Philanthropie Lanaudière est déjà très active dans le soutien à ce secteur et la majorité de ses détenteurs de Fonds de dotation et sous gestion sont dans le domaine culturel.



### Économique :

Plusieurs réseaux de soutien sont présents sur les territoires : CLD-MRC, les SADC, Lanaudière économique, CDBL, Économie Sociale Lanaudière. Par ailleurs, le secteur économique a accès à un nombre important de programmes de subventions et prêts de la part de plusieurs Ministères. Ces ministères qui possèdent aussi des antennes régionales.

The background of the slide is a dense field of vibrant green leaves, likely from a plant like the Philodendron. A white rectangular frame is superimposed over the center of the image, containing the text. The text is in a bold, white, sans-serif font. The overall aesthetic is clean and natural, with a focus on greenery.

**La vision de la démarche Lanaudoise de concertation:**

**Rassembler les forces vives du milieu tant au palier local que régional dans une démarche visant l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale.**

# Inspiration

Inspirer des objectifs du Développement Durable de l'ONU, des priorités régionales retenues dans le cadre de la démarche Lanaudoise, et des déterminants de la Santé, cette étude des signes vitaux, nous permettra d'identifier des opportunités pour la création de Fonds de dotation et de programmes qui pourront supporter davantage le développement de notre région et le mieux-être des citoyens et citoyennes de Lanaudière.



## Portrait de la région administrative de Lanaudière

### Contexte **GÉOGRAPHIQUE** de Lanaudière

Lanaudière couvre une superficie de 12 308 kilomètres carrés, près de 25 fois celle de l'île de Montréal. Elle s'étend sur 85 kilomètres dans sa partie la plus large et s'étire sur environ 250 kilomètres du sud au nord. La région est bordée au sud par le fleuve Saint-Laurent, à l'ouest par la région des Laurentides et à l'est par celle de la Mauricie. Le territoire est composé d'une diversité de localités urbaines et rurales, à vocations résidentielles, agricoles, récréatives et touristiques, qui se répartissent en 58 municipalités, une communauté autochtone et douze territoires non organisés. Sur le plan administratif, ces localités sont regroupées dans six municipalités régionales de comté (MRC) : D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie, Montcalm.

Civilités : Lanaudoise et Lanaudois





## SON TERRITOIRE

Forêts (73%), terres agricoles (9,7%), eau (8,7%), zones humides (5,5%) et enfin surfaces artificielles (3,2%). La région de Lanaudière compte six municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents (TE). Les villes de Terrebonne et de Repentigny regroupent environ 40 % de la population de la région.

La population rurale représente 25,9 % des habitants de la région. À titre de comparaison, 18,5 % de la population québécoise vit en milieu rural.

### Relief

Le sud de la région est une plaine agricole qui fait partie de la Basse-Terre du Saint-Laurent. L'altitude varie entre 1 m (dans le fleuve Saint-Laurent) et une centaine de mètres (dans les contreforts). Le reste de la région est dominé par le relief caractéristique du sud de la Cordillère Laurentienne, à savoir de nombreuses collines qui dépassent les 400 mètres. Le massif du Mont-Tremblant comprend les montagnes les plus importantes, tant pour son altitude que pour son attrait récréotouristique. La Montagne Noire (892 mètres) est le point culminant de la région.





## Cours d'eau Lanaudois

### Hydrographie

#### Bassin versant de Lanaudière.

Lanaudière possède quelques cours d'eau importants et de nombreux lacs. La région est bordée au sud par la rivière des Mille Îles et le fleuve Saint-Laurent dont les tributaires, les rivières L'Assomption et Bayonne sont les plus importants dans la région. Les Rivières Matawin, Noire et Ouareau sont également des cours d'eau majeurs. Le lac Kemp et le réservoir Taureau sont les deux plus grands plans d'eau de Lanaudière, drainés respectivement par les rivières Manouane et Matawin, affluents du Saint-Maurice. Parmi les autres lacs importants de la région, on retrouve les lacs Maskinongé, Ouareau, Archambault et Devenyns.



## Portrait de l'eau de Lanaudière Consommation



**Plus de 37 % de la population, soit environ 136 900 personnes, est alimentée par une eau souterraine, dont 63 % par des puits individuels.**

6 800 puits ont fait l'objet d'un rapport de forage et sont enregistrés dans le système d'informations hydrogéologiques (S.I.H.) du ministère de l'Environnement pour le territoire. À ce nombre, il faut ajouter quelques milliers de puits de surface ainsi que tous les puits qui n'ont pas fait l'objet d'un rapport de forage ou dont les rapports ne sont pas encore saisis. On estime ainsi à environ 21 600 le nombre total de puits dispersés dans la région. La région de Lanaudière compte un puits de captage (ou résurgences captées) d'eau de source à des fins commerciales, situé dans la MRC Matawinie. La région compte 3 usines d'embouteillage, dont une située sur le territoire de la MRC D'Autray et 2 situées sur le territoire de la MRC Matawinie.

### Problèmes de contamination

La région de Lanaudière compte 2 lieux d'enfouissement sanitaire, dont un fonctionne sur le principe d'atténuation naturelle. Un troisième n'est plus exploité depuis 1993. Il en résulte une détérioration des eaux souterraines à proximité de ces sites. À ce jour, cette situation n'a causé aucun préjudice irréversible, mais elle peut devenir préoccupante.

# Portrait municipal,

## Gestion des services d'alimentation en eau

La région de Lanaudière compte 75 réseaux municipaux d'eau potable qui desservent une population de 280 748 habitants dans 55 municipalités. De ces réseaux, 47 possèdent un système de traitement. La population de la MRC L'Assomption est desservie à plus de 97 % par des réseaux municipaux d'eau potable, tandis que celle de la MRC Montcalm l'est à près de 32 %. On trouve également, sur le territoire de la région de Lanaudière, 39 réseaux privés d'eau potable qui desservent 6 805 personnes.

Plusieurs petites municipalités du nord de Lanaudière ne possèdent tout simplement pas de réseau d'égouts municipal, ou si elles en possèdent un, elles rejettent directement leurs eaux usées dans un cours d'eau.

Certaines municipalités pourront bénéficier de nouveaux programmes de subventions pour implanter des infrastructures de base en assainissement des eaux.



On constate également certains problèmes de contamination biologique des plans d'eau de villégiature, en raison des concentrations importantes de chalets en bordure des plans d'eau, des installations septiques déficientes, de l'engrais provenant des pelouses et des bandes riveraines altérées ou inexistantes.

## Contexte démographique de Lanaudière

La population est de **535 200 habitants**, 7 sept. 2021\*

Taux de croissance de la population de 2006 à 2020 de **11,9%**

Lanaudière est une des trois régions du Québec qui connaît une plus forte croissance démographique.



### Groupes d'âge

0-19 ans	114 396,	22,2 % de la population
20-64 ans	305 480,	59,3 % de la population
65 ans et plus	95 572,	18,5 % de la population

<b>Population selon le sexe:</b>	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>
	<b>258,680</b>	<b>256,768</b>

Éducation : niveau de scolarité

Aucun diplôme : 12,8%

Diplôme d'études secondaires: 20,9%

Certificat ou diplôme d'une école de métiers : 23,7%

Certificat ou diplôme d'un collège ou d'un cégep: 22,6%

Certificat, diplôme ou grade universitaire : 19,9%

Lanaudière enregistre plus de naissances que de décès. En 2020, il en résulte un accroissement naturel de 875 personnes. Ce nombre tend à se réduire au fil des ans, essentiellement en raison de l'évolution à la hausse des décès, les naissances ne présentant qu'une légère tendance à la baisse. Soulignons que les décès ont augmenté de façon un peu plus marquée en 2020 en lien avec la pandémie de COVID-19. Quant à la fécondité, elle y est un peu plus élevée que la moyenne québécoise, avec un indice synthétique de fécondité de 1,70 enfant par femme en 2020.

**À noter que Lanaudière détient 19,9% de diplomation universitaire comparativement à la moyenne provinciale qui est de 33,2%**



La population de Lanaudière est plus jeune que celle de l'ensemble du Québec.

Cette région est l'une de celles où la proportion des jeunes de moins de 20 ans (22,3 %) est la plus élevée, tandis que celle des 65 ans et plus (19,7 %) est comparable.

L'âge moyen est de 42,5 ans en 2021, légèrement inférieur à celui observé pour l'ensemble du Québec, l'âge médian atteignait 42,7 ans 2021, alors qu'il était de 34 ans en 1991 et de 25,6 ans en 1971

Entre 2020 et 2021, la population a crû à un taux de 20,3 pour mille selon les données provisoires, l'une des plus fortes croissances du Québec. La région, qui affiche des taux d'accroissement élevés depuis plusieurs années, a vu le rythme de sa croissance s'accélérer de manière notable pour une deuxième année consécutive.

## projections DÉMOGRAPHIQUES

# + 20%

De 2021 à 2026,  
la population de la région devrait croître plus  
rapidement que celle de l'ensemble du Québec (+5,3 % contre +4,2 %).

### Évolution démographique et perspective

	2021-2026	2026-2031	2031-2036	2036-2041
<b>Lanaudière</b>	<b>5,3 %</b>	<b>3,9 %</b>	<b>3,1 %</b>	<b>2,6 %</b>
Le Québec	4,2 %	2,4 %	1,9 %	1,6 %

Les augmentations de population les plus marquées au Québec entre 2020 et 2041 pourraient s'observer dans la région de Lanaudière à plus de **20%** de croissance. L'exode des milieux urbains n'est pas uniquement observé à Montréal. Les données intrarégionales montrent que les villes de Terrebonne, Mascouche et Repentigny perdent des citoyens qui décident de s'installer dans le nord de Lanaudière. Les mêmes enjeux, dont la disponibilité et le coût de logements abordables, semblent donc commencer à toucher les grandes villes lanaudoises.

## Taux de migration Interrégionale

2015-2016 : 0,52 %

2016-2017 : 0,71 %

2017-2018 : 0,67 %

2018-2019 : 0,93 %

2019-2020 : 1,29 %



De 2015 à 2020, la région de Lanaudière a enregistré, en moyenne, des gains migratoires interrégionaux nets de 4 161 personnes par année, pour un taux net de +0,82 %.

## Une croissance plus forte dans la région de Lanaudière par les migrations inter-régional

La migration interrégionale s'ajoute aux autres composantes démographiques et tend à augmenter la possibilité d'un changement de tendance. La répartition régionale de l'immigration et des résidents non permanents, si elle évolue dans le temps, pourrait également changer les résultats démographiques des régions.

**D'ailleurs, dans un contexte postpandémique où les préférences résidentielles de la population québécoise pourraient être appelées à changer, l'incertitude liée aux résultats régionaux est susceptible d'être encore plus importante que par le passé.**



# Migration interrégionale: toujours des gains dans Lanaudière

L'exode des grandes villes urbaines est un phénomène qui continue de prendre de l'ampleur. L'incapacité de trouver un logement abordable, la quête d'espace ou l'avènement du télétravail ne sont que quelques facteurs influençant cette décision de migrer.



Le déplacement dans le 450 se poursuit  
La majorité des gains de la région sont au détriment de la région de Montréal.

Un gain net de près de 8 400 personnes a été réalisé aux dépens de cette région. Un gain de 1 900 personnes est aussi observé par rapport à Laval. À l'opposé, la région de Lanaudière a un solde migratoire négatif avec les régions de la Mauricie et des Laurentides. Quand on combine toutes les autres régions du Québec, le solde est aussi négatif (-936). Lorsque les groupes d'âge sont considérés, les tendances des dernières années se confirment. Les jeunes familles continuent de s'installer dans la région lanauoise puisque des gains importants sont observés chez les personnes de 25-44 ans et de 0-14 ans. À l'inverse, le solde est négatif chez les 15-24 ans, ce qui laisse croire que plusieurs jeunes quittent la région dans le but de poursuivre leurs études.

## La migration intrarégionale

Des mouvements à l'intérieur même de Lanaudière sont aussi observés. La tendance à l'effet que les Lanaudoises et les Lanaudois quittent vers le nord de la région continue de s'accélérer. Au net, les MRC de L'Assomption et des Moulins, situées dans Lanaudière-Sud, ont perdu 2 729 personnes au profit des MRC de Lanaudière-Nord. À noter que la MRC de L'Assomption a connu une perte de citoyens dans l'ensemble des groupes d'âge. Pour sa part, la MRC des Moulins ne fait que des gains très négligeables chez les aînés. Les MRC de Joliette (+ 980) et de Montcalm (+ 765) tirent avantage de la situation. Joliette attire des Lanaudois de tous les groupes d'âge. Elle se démarque des autres MRC par un gain substantiel chez les 65 ans et plus, essentiellement dû aux services et à la proximité de l'hôpital. Pour la MRC de Montcalm, le gain de jeunes familles est encore observé.

## Forte hausse de la part des 65 ans et plus d'ici 2031 **27,4 %**

En termes relatifs, les personnes de 65 ans et plus représentaient 19,7 % de la population en 2020.

**Selon le scénario (Référence Automne 2021), cette proportion augmenterait à 27,4 % en 2066. La majeure partie de cette hausse se produirait d'ici 2031, en lien avec l'arrivée dans ce groupe des dernières générations du babyboom.**

Les 0-19 ans verraient leur part dans la population connaître une faible baisse au cours de la période, passant de 20,8 % à 19,6 %.

Le poids démographique des personnes de 20 à 64 ans, représentant approximativement le bassin de main-d'œuvre potentielle, passerait de 59,5 % en 2020 à 53,0 % en 2066.





**Revenu médian des femmes de 65 ans et plus dans Lanaudière**  
**19 008\$**

**Comparativement aux hommes qui est de**  
**32 679\$**

## Population lanauoise âgée de 65 ans et plus

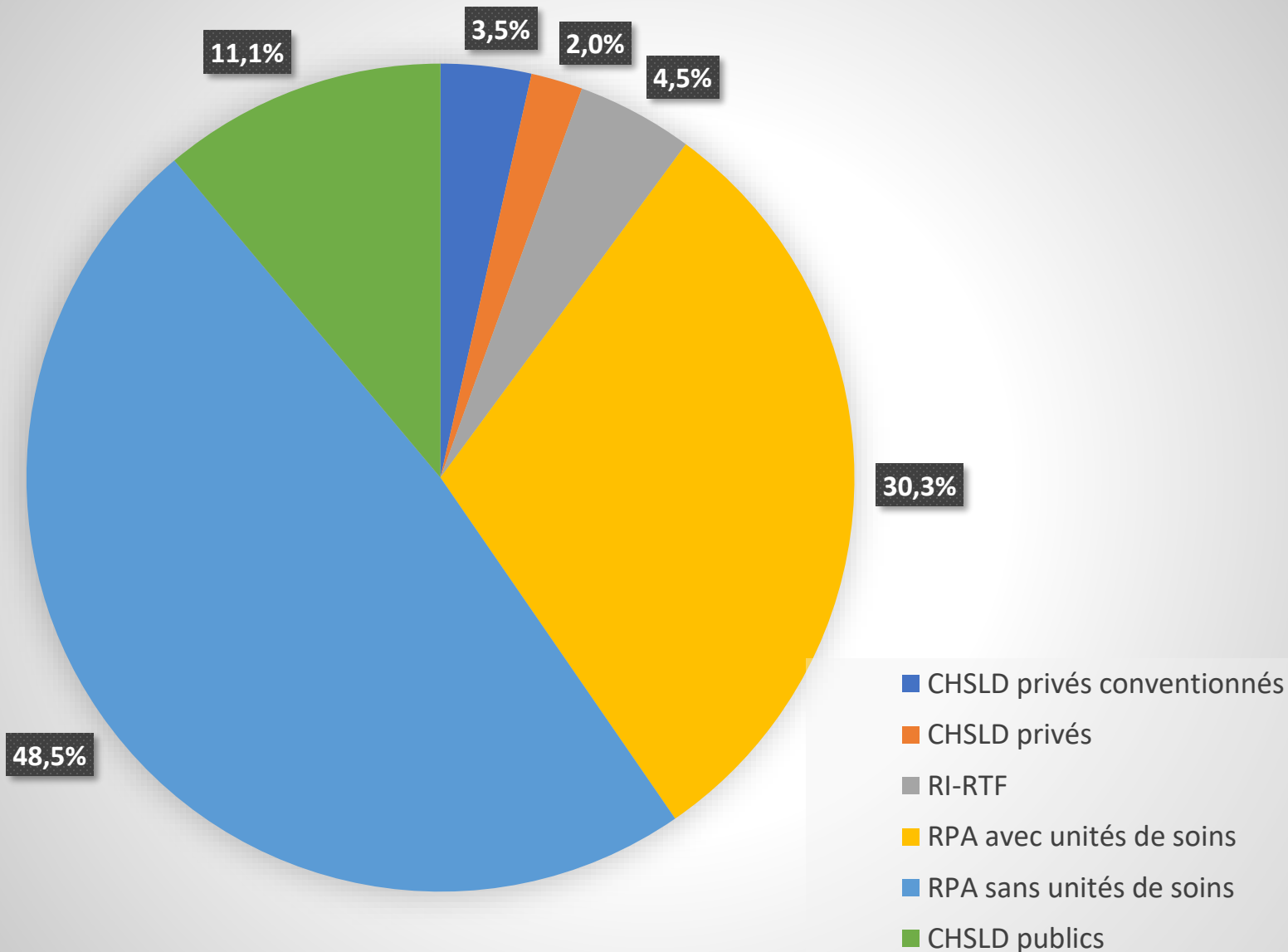
En 2018, dans la région Lanaudière, les aînés représentent environ une personne sur cinq, soit un peu moins de 91 600 aînés. Au cours des dix prochaines années, les aînés pourraient connaître une croissance très rapide de leur nombre et atteindre autour de 140 000.

D'ici 10 ans, les MRC des Moulins et de Montcalm sont celles qui devraient connaître les plus fortes augmentations de leurs nombres d'aînés. En 2016, un aîné sur quatre vit seul et cette proportion s'accroît avec l'avancée en âge. Le fait de vivre seul est une réalité affectant davantage les femmes, surtout les plus âgées d'entre elles. Environ six aînés de 85 ans et plus sur dix vivent toujours dans un logement privé, que ce soit leur propre maison ou un logement loué. Une plus forte proportion de femmes de 85 ans et plus que d'hommes vivent dans un ménage collectif.

La proportion d'aînés vivant dans un logement collectif, comme les résidences pour aînés autonomes ou non, augmente de beaucoup avec l'âge. À 85 ans et plus, plus des deux tiers des aînés lanauois sont toujours propriétaires de leur logement. Le revenu médian après impôt des personnes vivant seules est en dessous de celui des aînés. Il a aussi tendance à se stabiliser avec l'avancée en âge. Le fait de vivre avec un faible revenu est plus répandu parmi les femmes de 65 ans et plus.

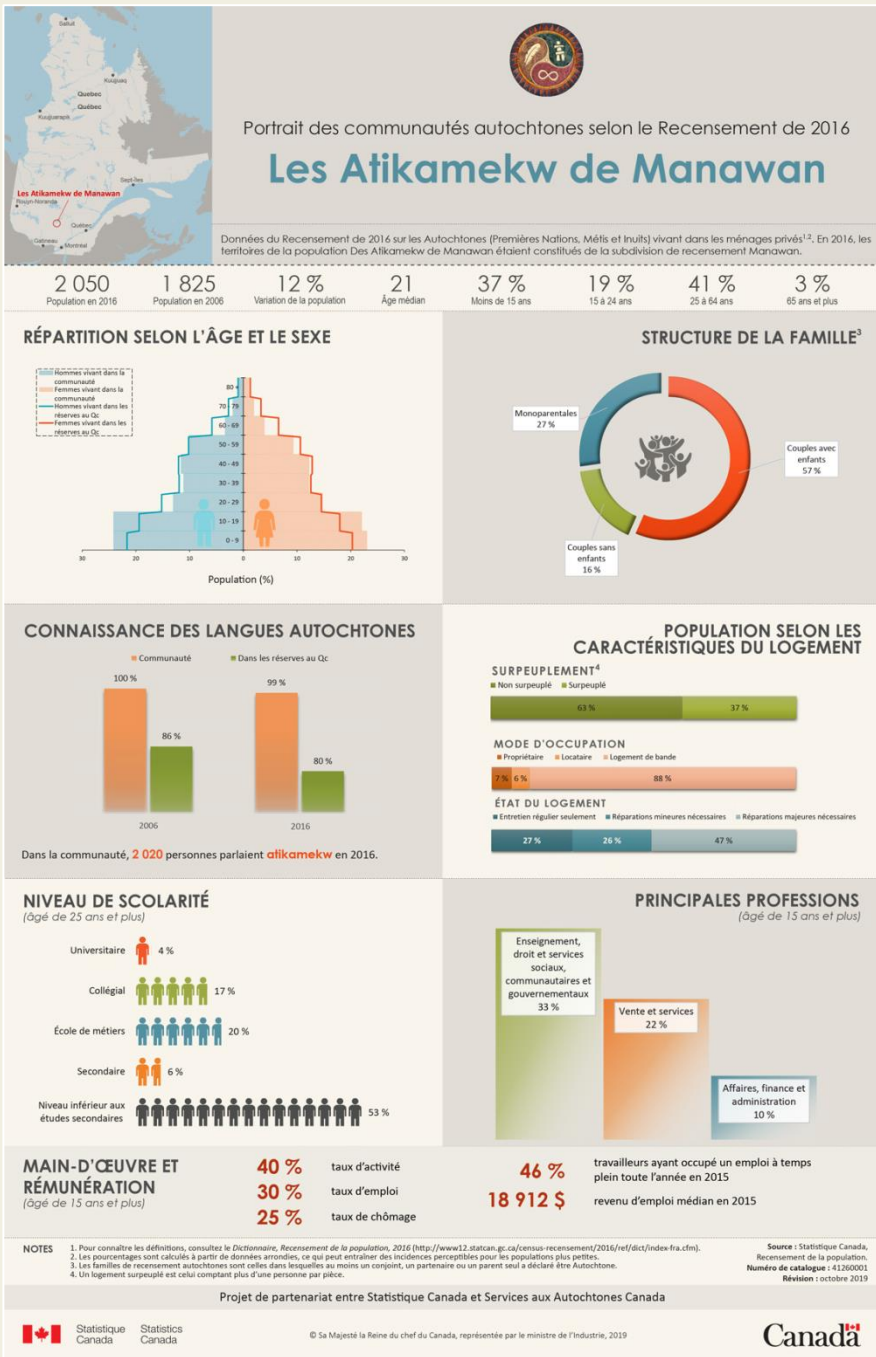
Le faible revenu est plus fréquent parmi les aînés des deux MRC du sud. Plus de deux aînés sur cinq reçoivent le Supplément de revenu garanti.

# Répartition des places dans les milieux d'hébergement et de vie pour aînés de Lanaudière en 2019-2020



Les CHSLD publics et privés conventionnés sont pleinement occupés. Cela explique en partie pourquoi le secteur privé prend le relais pour répondre à la demande croissante d'hébergement. Cependant, tous n'ont pas les revenus pour pouvoir s'y loger, de plus les hébergements privés éprouvent de grande difficulté financière et un manque important de main-d'œuvre.

Le nombre de places en CHSLD n'augmente pas aussi rapidement que la population de 75 ans et plus.



## Attikameks de Manawan dans Lanaudière

On compte environ 7 600 Attikameks au Québec. Une majorité d'entre eux (80 %) habitent à Manawan, à Wemotaci et à Obedjiwan. L'ensemble de cette population parle l'attikamek et utilise le français comme langue seconde.

Le Conseil de la Nation Atikamekw pilote des négociations en vue d'obtenir la reconnaissance de droits ancestraux et territoriaux ainsi que du droit à l'autonomie gouvernementale. En fait, il a pour mission d'agir à titre de représentant officiel de l'ensemble des Attikameks, à l'échelle régionale, nationale et internationale, ainsi que de faire la promotion de leurs droits et de leurs intérêts sur les plans social, économique et culturel. Il offre, de plus, des services aux membres de la nation : services sociaux, services techniques, éducation, langue et culture, développement économique, gestion documentaire, etc. Les Attikameks ont, par ailleurs, créé divers organismes, tels que les Services forestiers Atikamekw Askî et Mamo Ateskewin, qui regroupent les hommes et les femmes du territoire qui chassent, pêchent, piègent et cueillent.



L'École primaire Simon Pinecic Ottawa, compte 416 élèves, L'École secondaire Otapi, compte 250 élèves,

Centre de Santé Masko-Siwin Manawan clinique médicale située au 280, rue Wapistan,

Sources :  
 Gouvernement du Québec, Dernière mise à jour : 29 juillet 2021  
 Gouvernement du Canada; Affaires autochtones et du Nord Canada; Communications

## Le CISSS de Lanaudière et le Conseil des Atikamekw de Manawan

Deux ministres ont annoncé un investissement gouvernemental de 15 millions de dollars visant à déployer des actions concrètes favorisant la sécurisation culturelle à l'égard des membres des Premières Nations et des Inuits dans le réseau de la santé et des services sociaux. Cette annonce donnait suite aux appels à l'action de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics encourageant les établissements du réseau de la santé et des services sociaux à mettre sur pied des services et des programmes répondant aux principes de sécurisation culturelle, développés à l'intention des peuples autochtones et en collaboration avec eux.



**S'unissent pour mettre en place des mesures de sécurisation culturelle**

## Une clinique de santé au Centre d'amitié autochtone de Lanaudière La clinique de proximité ouvre ses portes un mois après le décès de Joyce Echaquan

Dans la foulée du Rapport Viens ainsi que des nombreuses allégations de racisme vécues par les membres de la Communauté Atikamekw au centre hospitalier de Lanaudière, le Centre d'amitié autochtone (CAAL) a lancé ce printemps un projet de clinique de proximité à même ses locaux. Le décès de Joyce Echaquan le mois dernier a agi comme catalyseur et malgré le manque de ressources, le CAAL est ainsi allé de l'avant avec l'ouverture en début de semaine.

Jennifer Brazeau, directrice du CAAL, explique que la genèse du projet remonte à plusieurs mois et l'idée est d'offrir, via une clinique de proximité, un espace sécuritaire aux membres de la communauté atikamekw. Basée sur approche holistique et propre à la réalité autochtone, la clinique offre des services aux personnes ne voulant pas avoir recours pour diverses raisons, dont la peur, au réseau public. « Beaucoup de gens ont peur d'aller dans le réseau de la santé où ils sont souvent victimes de discrimination, certains préfèrent souffrir plutôt que d'y avoir recours. Il y a donc un besoin important de services adaptés aux autochtones » explique Mme Brazeau. Des cliniques similaires existent ailleurs au Québec, dont une à La Tuque. Le décès de Joyce Echaquan au Centre hospitalier de Lanaudière il y a un mois a poussé le CAAL à aller de l'avant et ouvrir la clinique en octobre, comme prévu initialement, et ce même si les ressources ne sont pas encore disponibles.

Dès juin, Mme Brazeau, également membre du conseil d'administration de Philanthropie Lanaudière dit avoir eu des discussions avec le CISSS Lanaudière afin d'obtenir des ressources permettant la mise sur pied du projet. Or, jusqu'à maintenant, aucune ressource n'a encore été attribuée. La clinique a pu ouvrir ses portes grâce à la participation de deux médecins, dont le Dr Samuel Boudreau de l'Unité de médecine familiale. L'organisme a également réussi à se procurer du matériel, dont une table à massage qui sert actuellement de table d'examen. Pour le moment, vu les faibles ressources, la clinique n'est ouverte qu'à raison de deux après-midi par mois et par rendez-vous.

La clinique ne bénéficie d'aucun financement spécifique de la part de Québec ou Ottawa.



Racisme systémique: beaucoup de travail à faire

La directrice, Mme Brazeau de l'organisme estime qu'il reste encore beaucoup de travail à faire pour enrayer le racisme systémique à l'égard des autochtones dans le milieu de la santé. « Ce qui est vécu au Centre hospitalier de Joliette n'est pas nouveau, ça fait plusieurs années que la situation est dénoncée à Joliette et la nécessité de développer de nouvelles pratiques à l'égard des autochtones a été soulevée dans le Rapport Viens » explique-t-elle. Mme Brazeau dénonce également le déni de certains membres de la classe politique et de la direction du CISSS Lanaudière, ce qui ne fait qu'accentuer le problème. Selon elle, une meilleure éducation et une plus grande sensibilisation du personnel aux réalités autochtones sont un pas dans la bonne direction, mais c'est nettement insuffisant. Les autorités doivent combattre le racisme et travailler à faire évoluer les mentalités.

## Contexte de revenu dans Lanaudière

Le salaire moyen pour les emplois Lanaudière\* est \$39,988 par an ou \$20.51 par heure. Les postes de niveau débutant commencent avec un salaire environnant \$31,200 par an.



Revenu personnel disponible, Lanaudière au 28 janv. 2022\*

	Québec	Lanaudière
Par ménage net	77 970	<b>78 290</b>
Revenu net disponible individuel	30 721	<b>29 710</b>

Ménages privés selon la tranche de revenu et le revenu moyen, région administrative de Lanaudière 2021,

	Tous les ménages	Moins de 20 000 \$	20 000- 39 999 \$	40 000- 59 999 \$	60 000- 79 999 \$	80 000 \$ et plus	Revenu moyen\$
MRC							
D'Autray	14 965	3 475	4 515	3 430	2 110	1 430	42 656
Joliette	22 170	5 690	6 150	4 460	2 740	3 125	45 720
L'Assomption	38 100	4 875	8 095	8 485	7 075	9 575	60 400
Les Moulins	38 310	5 045	8 330	9 170	7 365	8 415	57 495
<b>Matawinie</b>	<b>18 515</b>	<b>5 155</b>	<b>6 185</b>	<b>3 820</b>	<b>1 750</b>	<b>1 615</b>	<b>39 379</b>
Montcalm	14 995	3 625	4 745	3 370	1 890	1 365	41 239

\*Source: Revenu Québec



# Contexte de l'EMPLOI dans Lanaudière

## Données sur la région de Lanaudière

Taux de postes vacants **5,9 %**  
Nombre de postes vacants affichés **9 875**

Salaire horaire moyen des postes vacants  
**19,75 \$**

Au cours du deuxième trimestre de 2021, par rapport à la même période en 2019, le nombre de postes vacants a augmenté dans Lanaudière (+4 625 postes). Il s'agit d'une hausse de 88,1 %, comparativement à une augmentation de 38,3 % dans l'ensemble du Québec.

**Le taux de postes vacants est supérieur à celui de l'ensemble du Québec (5,3 %)**

### Groupe de professions auquel correspond le plus grand nombre de postes vacants :

Personnels des métiers de l'électricité, de la construction et des industries,

**Groupe de professions auquel correspond le plus haut taux estimé de postes vacants :** Personnels de soutien des métiers, manœuvres et aides d'entreprise en construction

## Caractéristiques de la population active en septembre 2021\*

**Population active 275 200**  
**Taux de chômage +4,4 %**  
**Population au chômage 12 500**  
**Nombre d'emplois à temps plein : 219 800**  
**Nombre d'emplois à temps partiel : 42 900**  
**Taux d'emploi : 61,5 %**

Taux de chômage  
Au cours du troisième trimestre de 2021, par rapport à la même période en 2020, le taux de chômage a diminué dans Lanaudière.

En hausse de 4,4 points de pourcentage, il s'est établi à 8,6 %. Il s'agit d'une hausse sur cinq trimestres consécutifs de hausse.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur les postes vacants et les salaires, 2e trimestre, 2021

# Signes Vitaux



Signes Vitaux se base sur le savoir local pour mesurer la vitalité des communautés et soutenir les actions qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie citoyenne. Les données recueillies dans le cadre de ce programme servent à initier et valider des solutions locales efficaces, et donc fondées sur des faits. Signes Vitaux veut susciter l'engagement citoyen, enrichir le débat public et aider une variété d'acteurs à mieux cibler leurs interventions et ainsi maximiser leur impact. Dans cette deuxième partie, nous vous présenterons les quatre piliers, l'état des lieux de ceux-ci, ainsi que la priorisation des fonds philanthropiques que nous devons encourager afin de soutenir les besoins urgents de la communauté lanaudoise.



## Les Objectifs du Développement Durable-ONU

Définition d'un développement durable : Le développement durable se définit comme un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

1 - Pas de pauvreté  
Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

2 - Faim « Zéro »  
Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

3 - Bonne santé et bien-être  
Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

4 - Éducation de qualité  
Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

5 - Égalité entre les sexes  
Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

6 - Eau propre et assainissement  
Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

7 - Énergie propre et d'un coût abordable  
Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

8 - Travail décent et croissance économique  
Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

9 - Industrie, innovation et infrastructure  
Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

10 - Inégalités réduites  
Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

11 - Villes et communautés durables  
Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

12 - Consommation et production responsables  
Établir des modes de consommation et de production durables

13 - Lutte contre les changements climatiques  
Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

14 - Vie aquatique  
Conserver et exploiter de manière durable les lacs, les rivières et les ressources marines aux fins du développement durable

15 - Vie terrestre  
Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

16 - Paix, justice et institutions efficaces  
Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

17 - Partenariats pour la réalisation des objectifs





## Approche

### Vert :

Maintenir nos activités en soutien à ce pilier

### Jaune :

Explorer ce pilier pour identifier des potentiels de fonds de dotation.

### Rouge :

Ne pas investir ce pilier de façon proactive.





## **Social :**

Un sixième de la population mondiale se couche la faim au ventre. Également, un milliard de personnes n'ont pas accès aux micronutriments nécessaires pour mener une vie saine et un autre milliard d'adultes sont en surpoids, dont presque la moitié sont obèses. Des millions d'années de vie productives sont perdues à cause de morts prématurées, de maladies et d'handicaps causés par la malnutrition.

Cela représente un fardeau intolérable non seulement pour les individus et les systèmes de santé nationaux, mais aussi pour le tissu culturel, social et économique entier des nations. Cela constitue un des obstacles majeurs et pourtant des plus évitables à l'accomplissement du potentiel humain. Secteur structuré sur le plan régional lanauchois, moins bien articulé sur le plan provincial. Leadership régional en évolution. Les municipalités appelées à prendre part davantage au développement social.

TPDSL (concertation et mobilisation)

Table des Préfets (Démarche lanauchoise) et soutien à des projets.

G-14



Enjeux sociaux :

- **Le logement:** développer des services de proximité, accessibles, équitables et adaptés .
- **Le marché de l'emploi et l'employabilité:** faciliter les déplacements des citoyens par l'accès à des modes de transport diversifiés et adaptés. Le transport est un enjeu transversal. Il a de l'impact sur l'éducation, l'économie, l'accès aux services, etc.. Il faut être inventif.  
  
« Le transport collectif c'est plus que l'autobus. »
- **La santé mentale:** accroître l'accès à des services de santé physique et de santé mentale.
- **L'intégration des personnes immigrantes:** l'enjeu de l'inclusion est très présent sur le plan local, tant l'inclusion dans les services offerts que celle reliée à la participation citoyenne.

Cet enjeu rejoint la question de l'immigration, mais également celle des autochtones et des personnes marginalisées, exclues et vulnérables.



Probablement le pilier le moins structuré sur le plan national (absence de ministère dédié), à géométrie variable en région.

Dans Lanaudière, la Table des Partenaires du Développement Social de Lanaudière (TPDSL), depuis plus de vingt ans, joue un rôle d'éveil, de veille et de mobilisation pour identifier les problématiques et les solutions. Le développement social s'articule autour de deux axes : d'abord, les défis de la société et sa population (conditions de vie, justice, équité) et celle des procédures et mécanismes participant au développement social (engagement citoyen, représentation, concertation, participation). De plus en plus de municipalités ou de MRC souhaite se doter d'une politique en Développement Social.

Depuis deux ans, la Table des Préfets de Lanaudière a initié, en collaboration avec la TPDSL et d'autres organismes régionaux, une vaste démarche de consultation (La démarche de concertation Lanaudoise) impliquant les organismes locaux, régionaux et municipaux.

Nous avons fait notre réflexion sur la base des priorités régionales, des chantiers et des plans d'actions issus de cette démarche. (*présentation de 9 chantiers page suivante*)

Recommandation : **Jaune** = Explorer ce pilier pour identifier des potentiels de fonds de dotation.

Priorités régionales, sous 9 chantiers d'étude, issues de la démarche de concertation menée par la Table des préfets de Lanaudière: autres indicateurs des besoins philanthropiques.



#### 1 - Réussite éducative

Accroître la réussite éducative dans une perspective globale en permettant l'accès à une offre de services et de formations adaptés aux différents besoins et parcours éducatifs de la population lanaudoise.

#### 2 - Services de proximité, accessibles et inclusifs

Développer des services de proximité, accessibles, équitables et adaptés à la diversité des besoins en favorisant l'inclusion des citoyens en situation de Vulnérabilité.

#### 3 - Sécurité alimentaire

Maximiser l'accès à des aliments sains et abordables en misant sur la complémentarité des actions et en prenant en compte les composantes d'un système alimentaire durable lanaudois.

#### 4 - Habitation

Favoriser l'accès à des types d'habitation adéquats et diversifiés en adéquation avec les besoins et les réalités des personnes vulnérables.

#### 5 - Transport

Faciliter les déplacements des citoyens, par l'accès à des modes de transport diversifiés et adaptés aux différentes situations et permettant notamment les liaisons inter MRC.

#### 6 - Information et communication

Augmenter la connaissance des citoyens et des organismes sur les services existants tout en privilégiant des stratégies de communications arimées entre les organisations.

#### 7 - Développement des jeunes enfants

Agir tôt et de manière coordonnée sur les environnements favorables au développement du plein potentiel des enfants.

#### 8 - Employabilité

Favoriser l'intégration au marché du travail et le maintien en emploi de qualité notamment en assurant l'adéquation entre les besoins du marché, l'offre de formation et le potentiel des citoyens.

#### 9 - Accès aux services de santé et services sociaux

Accroître l'accès à des services de santé physique et de santé mentale en fonction des besoins et de la réalité des lanaudois.



# Sécurité alimentaire: L'effet de la pandémie sur le réseau des banques alimentaires:



## PANIERES DE PROVISIONS

- Près de 41 % des demandes proviennent de ménages avec enfants
- Près de 44 % des demandes proviennent de personnes vivant seules
- Près de 34 % des utilisateurs des banques alimentaires ont des enfants de moins de 18 ans
- 62 % des utilisateurs sont des locataires de logements privés



**472 285**  
paniers  
de provisions  
↑ 37 %



**237 971**  
portions de popotes  
roulantes  
↑ 125 %

## SERVICE DE REPAS

- 59 % des repas ont été consommés par des enfants
- 18,4 % des repas ont été consommés par des aînés



**641 496**  
repas  
↓ 23 %\*



**455 208**  
collations  
↓ 19 %\*



## La hausse du coût de la vie: Un enjeu socioéconomique d'envergure

Bien que le contexte socioéconomique de la reprise puisse laisser présager une meilleure situation économique pour des Lanaudois suite à la pandémie, le nombre de demandes d'aide alimentaire demeure aussi important.

De plus en plus de gens en emploi ont recours aux services des banques alimentaires.

Parmi les utilisateurs,

57 % font partie de la tranche d'âge de la population active, soit entre 18 et 64 ans. Et, à ce jour, 14,6 % d'entre eux sont en emploi, une augmentation de 1,1 % depuis 2019.

Les impacts de l'augmentation du coût de la vie sont ressenties par les personnes : 84,6 % des demandeurs d'aide alimentaire au Québec sont locataires de leur logement et 43 % des demandeurs d'aide sont des personnes vivant seules. Ils ont de la difficulté à subvenir à leurs besoins de base et sont d'autant plus vulnérables face à la hausse du coût de la vie.



Recommandation : **Jaune** = potentiels de fonds de dotation.

## AIDE ALIMENTAIRE

### L'effet de la pandémie sur le réseau des banques alimentaires:

En mars 2020, le Québec plongeait dans une crise sanitaire et économique, dont on pensait d'abord qu'elle serait un sprint, pour s'avérer un marathon qui allait mobiliser toute l'énergie, la résilience et le dévouement du réseau. Du jour au lendemain, les Moissons et les banques alimentaires ont connu une augmentation de plus de 30 % de la demande d'aide alimentaire, alors que les pertes d'emploi se multipliaient.

Un tour du calendrier plus tard, elles portaient encore sur leurs épaules le poids de nourrir les lanaudois victimes collatérales de la COVID. Le Bilan-Faim fait donc état d'une hausse importante des bénéficiaires de l'aide alimentaire, soit 22 % de plus qu'en 2019. Un réseau qui a su s'adapter à la crise sanitaire.

L'augmentation de la demande est jumelée avec la fermeture temporaire de certains services pour respecter les mesures sanitaires, dont les cuisines solidaires et certains services de repas. On comptabilise une diminution de 73 % des services de repas comparativement au Bilan-Faim 2019 ainsi qu'une baisse de 19 % des collations offertes.

Un réaménagement des services a permis de combler partiellement le vide causé par la fermeture temporaire de certains organismes. On remarque notamment une augmentation d'envergure des services de livraison, dont une augmentation de 125 % des repas de popotes roulantes ainsi qu'une hausse de 19 % du nombre de personnes ayant reçu un panier d'aide alimentaire.



## Économique :

Le fonctionnement des systèmes alimentaires et agricoles est dépendant de diverses variables de gouvernance, telles que la cohésion politique (à savoir entre les denrées alimentaires, l'énergie et les échanges commerciaux) et la transparence des marchés. Ces variables ont contribué aux distorsions, aux spéculations financières et à la volatilité des marchés alimentaires. Les flambées des prix ont eu des impacts majeurs sur les individus, les forçant à réduire leurs dépenses pour l'éducation, la santé et l'alimentation.

Les hausses brutales de prix, les perturbations du marché, l'instabilité macro-économique et l'insécurité alimentaire sont susceptibles de s'intensifier en l'absence d'une bonne gouvernance.



Enjeux économique :

Aujourd'hui, le secteur de l'alimentation et de l'agriculture fait vivre 40 pour cent de la population. 75 pour cent des habitants de la planète touchée par la pauvreté se trouvent dans des zones rurales et beaucoup dépendent directement de l'agriculture ou bien tirent une large part de leurs revenus d'activités liées à l'agriculture.

Des analyses économétriques suggèrent que la croissance du PIB émanant de l'agriculture est presque deux fois plus efficace pour réduire la pauvreté que le PIB produit en dehors de ce secteur.

Plusieurs réseaux de soutien au secteur économique sont présents sur les territoires de Lanaudière : CLD-MRC, SADC, Lanaudière économique, CDBL, Économie Sociale Lanaudière. Par ailleurs ce secteur a accès à un nombre important de programmes de subventions et prêts de la part de plusieurs ministères. Ces ministères possèdent aussi des antennes régionales

En 2020, le marché du travail a été grandement ébranlé par la crise sanitaire.

**Dans la région de Lanaudière, contrairement à une majorité de régions, le nombre d'emplois a augmenté (+3 700 postes).**

Le taux d'activité s'est inscrit à la hausse en 2020 (+3,8 points de pourcentage) pour atteindre 68,4 %. Il s'agit du taux d'activité le plus élevé parmi les 17 régions administratives.

Le taux d'emploi a augmenté de 0,5 point de pourcentage pour atteindre 61,5 %. L'écart positif du taux d'emploi par rapport à celui du Québec s'est élargi, se fixant à 4,4 points de pourcentage.

En 2019, contrairement à une majorité de région, le nombre d'emplois est inférieur à celui de l'ensemble du Québec. En 2020, le taux de chômage de la région s'est maintenu à un niveau inférieur à celui du Québec. En hausse de 4,5 points de pourcentage, il s'est établi à 8,6 %, par rapport à 8,9 % pour l'ensemble du Québec. La hausse du taux de chômage s'explique par l'augmentation du nombre de personnes à la recherche d'un emploi sur le marché du travail.



## Économique

La structure industrielle de Lanaudière reflète la vocation traditionnelle de la région. Son économie est plus orientée vers le secteur secondaire (construction et fabrication) que celle de l'ensemble du Québec.

Ainsi, en 2020, le secteur de la construction regroupait 11,5 % du total des emplois exercés dans Lanaudière, par rapport à 6,2 % dans l'ensemble du Québec. **L'essor démographique et les investissements résidentiels soutenus expliquent en partie l'importance de ce secteur dans l'emploi total de la région.**

Cette même année, le secteur de la fabrication occupait une part moins importante des emplois dans la région que dans l'ensemble du Québec (9,9 % par rapport à 11,6 %). Ce secteur est davantage tourné vers les industries liées à la transformation complexe (matériel de transport, impression, machines, matériel médical, etc.).

Toujours en 2020, le secteur tertiaire dominait, avec 77,5 % de l'emploi total, comparativement à 79,9 % dans l'ensemble du Québec. Cette différence provient surtout de la présence moins grande des services moteurs (commerce de gros, information, finance, etc.) dans Lanaudière.

En 2020, la région regroupait 6,1 % de la population et 6,5 % des emplois de l'ensemble du Québec.



Recommandation : **Rouge** = Ne pas investir dans ce pilier de façon proactive.



## **Environnement :**

L'agriculture, la sylviculture et la pêche dépendent largement des ressources naturelles. De fait, les terres cultivées, les pâtures et les forêts occupent 60 pour cent des terres, l'agriculture utilise 70 pour cent de l'eau douce extraite au niveau mondial, et la pêche a un impact sur chaque zone marine du monde.

Alors que des pratiques négligentes nuisent à l'environnement - elles contribuent par exemple à plus du tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre, de bonnes pratiques de gestion peuvent répondre simultanément au double objectif de l'approvisionnement en denrées alimentaires et en énergie, et de la conservation de l'environnement. Nous croyons que pour avoir des résultats concrets, nous devons agir unitairement et rapidement. L'éducation et l'adhésion à de saines valeurs apporteront des changements utiles et durables.

## Enjeux identifiés et manquants



Les enjeux ont bien été décrits et de manière assez complète. Il est clair que les pratiques actuelles ne fonctionnent pas. On assiste à un gaspillage des ressources et des espaces, avec des infrastructures qui coûtent très cher à la collectivité. De surcroît, les façons de faire actuelles contribuent aux changements climatiques et amplifient leurs impacts sur notre économie, notre santé, notre qualité de vie, la biodiversité et les fonctions écologiques dont nous dépendons. Nous ne pouvons plus nous permettre de perdre du territoire agricole et des milieux naturels. Notre région devra faire face à une forte hausse de la croissance démographique. Si nous ne nous dotons pas de lois fortes assurant une gestion optimale de cette croissance sans empiéter sur la nature et sur l'agriculture, nous ne serons pas en mesure d'offrir des milieux de vie sains et de qualité pour le bien-être et la santé des Lanaudois.

## Protection des milieux naturels et du patrimoine culturel

Effectivement, les aménagements doivent contribuer au maintien de la biodiversité et de la connectivité écologique, en plus de maintenir les services écosystémiques. En outre, le CREL est d'avis que des efforts soutenus devront être consacrés où il reste moins de 30 % de milieux naturels, soit le seuil critique minimal pour protéger la biodiversité, afin de conserver les couverts naturels, surtout pour les sites d'intérêt écologique et les écosystèmes prioritaires.

### Qualité de vie, santé et équité :

Il s'avère essentiel que l'aménagement du territoire permette un « accès optimal et équitable à des services de proximité, à des équipements collectifs et à des espaces publics et naturels de qualité ». **L'accès à des milieux naturels de proximité devrait être gratuit pour que ceux-ci soient accessibles à tous.** Des noyaux de conservation et des corridors de biodiversité représentent non seulement des moyens de lutte et d'adaptation aux changements climatiques, mais le contact avec la nature est nécessaire au développement des enfants ainsi qu'à la santé mentale et physique des citoyens.

Environnement :



La croissance démographique dans la Lanaudière est l'une des plus élevées au Québec. Pour accueillir ces citoyens, tout en préservant des milieux de vie sains, il s'avère impératif de densifier le territoire. Ceci peut très bien s'effectuer de manière à préserver le caractère champêtre de nos régions, tout en maximisant l'accès au transport actif et collectif.

Avec une croissance démographique de 38 % entre 2016 et 2031 dans Lanaudière, chaque parcelle de territoire devrait dès maintenant être développée de manière judicieuse, et ce, annexé à un accès à un transport collectif permettant de réduire le temps de déplacement.



Recommandation : **Jaune** = Explorer ce pilier pour identifier des potentiels de fonds de dotation.

## **Le cadre d'aménagement**

### **Les leviers d'action qui nous semblent les plus pertinents :**

Un régime axé sur les résultats assurant une mise à jour et une concordance plus efficiente des planifications à toutes les échelles de même qu'une responsabilité accrue des parties impliquées;

L'intégration au cadre d'aménagement des principes du développement durable de ODD et des enjeux actuels en matière d'aménagement et de développement;

L'appropriation par les citoyens du cadre d'aménagement;

Une concertation renforcée entre les entités supra locales

## **La croissance urbaine et la protection des milieux**

### **Les leviers d'action qui nous semblent les plus pertinents :**

Une densification à l'échelle humaine des milieux de vie;

Une requalification des espaces sous-utilisés et un redéveloppement des friches urbaines priorisées en fonction des besoins de la collectivité;

Une protection et une mise en valeur de tout milieu non urbanisé, dont le territoire agricole et les milieux naturels, notamment afin d'assurer la connectivité entre ces derniers.



Conclusion :

L'aménagement du territoire représente non seulement l'outil le plus puissant pour lutter contre les changements climatiques et nous y adapter, mais aussi pour assurer la santé et la qualité de vie des citoyens



Sources et formation :  
Vicky Violette DG CREL



## **Culturel :**

Bien ancré dans la communauté et connu des philanthropes, ce secteur est aussi bien soutenu à l'égard de la création de Fonds de Dotation via le programme Mécénat Placements Culture. Des discussions sont en cours pour la reconduction de ce programme de 3 ans.

Philanthropie Lanaudière est déjà très actif dans le soutien à ce secteur et la majorité de ses détenteurs de Fonds de dotation et sous gestion sont dans le domaine culturel.

Le domaine culturel a des impacts considérables sur une société:

- retombées économiques importantes: tourisme, consommation locale, emploi, rétention des talents locaux, etc.
- contribution au bien-être et aux bienfaits sociaux: favorise le tissu social, contribue à briser l'isolement et à intéresser les jeunes aux arts, par l'exemple.

Il est essentiel de développer une connaissance de ces impacts et de la mobiliser dans un objectif de sensibilisation.



## Culturel :

Dans Lanaudière ce secteur est un pilier bien établi, diversifié et vigoureux. Supporter par un conseil régional dynamique et supporter par de nombreuses Fondations, possédant déjà des Fonds de dotation et sous gestion, et des actifs relativement importants.



Recommandation : **Vert**  
Maintenir nos activités en soutien à ce pilier.

Cette première analyse des signes vitaux de Lanaudière nous démontre qu'à travers les 4 piliers du développement durable (social, économique, environnement et culturel), certains enjeux sont en étroite relation.

Par exemple la question de la sécurité alimentaire est en relation directe avec l'environnement, principalement la qualité de l'eau. Ces deux enjeux doivent se développer de façon prioritaire dans la région.

De même, il y a des interrelations entre le vieillissement de la population, la réponse à leur besoin de logements, la gestion du territoire et le développement économique.

La façon dont nous relèverons ces défis, et tous les autres auxquels nous sommes confrontés, doit s'inscrire dans l'approche du développement durable si nous voulons « *répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ».

Les cibles beaucoup plus ambitieuses des Objectifs du Développement Durable de l'ONU nécessiteront des efforts collectifs, coordonnés et novateurs pour mobiliser des niveaux encore plus élevés de financement provenant de toutes les sources, les taxes, les tarifs (versements industriels et agricoles) ainsi que les transferts des donateurs desquelles nous devons nous inspirer pour le bien être de notre collectivité d'aujourd'hui et de demain.



**Vert :**

**Maintenir nos activités en soutien à ce pilier.**

**Jaune :**

**Explorer ce pilier pour identifier des potentiels de fonds de dotation.**

**Rouge :**

**Ne pas investir dans ce pilier de façon proactive.**





PHILANTHROPIE LANAUDIÈRE  
SAVOIR DONNER DANS SA RÉGION